



Info Servion

Recherche de bénévoles pour les manifestations communales

La Municipalité, pour la seconder dans l'organisation de ses diverses manifestations (marché villageois, fête automnale, marché de Noël, etc.), est à la recherche de plusieurs personnes pour permettre de remettre sur pied un « Comité des Fêtes ».

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser au greffe municipal.

Qu'est-ce la LPrPNP !

La Municipalité vous informe que le Conseil d'Etat a adopté le règlement d'application de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP), qui précise la mise en œuvre concrète des principes ambitieux posés par la loi. Il clarifie notamment les obligations des communes en matière de conservation du patrimoine arboré, dresse les listes des espèces protégées et des espèces exotiques invasives et définit les responsabilités entre communes, Canton et propriétaires privés.

Ces nouvelles dispositions sont entrées en force le 1^{er} juillet 2024, en même temps que l'article 15 révisé de la loi qui simplifie les procédures administratives en matière d'abattage.

Dès cette date et dans sa séance du même jour, la Municipalité a pris la décision de se conformer au règlement cantonal en vigueur. Dès lors, une demande formelle d'abroger le règlement communal « La protection des arbres » de février 2018, sera proposée lors du prochain Conseil communal, via un préavis.

www.vd.ch/environnement/biodiversite-et-paysage

Recherche d'un.e secrétaire du Conseil communal

Afin de gérer le secrétariat du Conseil communal et assister les organes (Présidence, Bureau, Commissions) et les membres du Conseil dans l'exercice de leurs tâches, le Conseil communal de notre Commune recherche un.e secrétaire du Conseil communal. Vous trouvez le descriptif complet de l'annonce sur le site : www.servion.ch/actualites.

Fermeture de la RC 638 à Les Cullayes

La Direction du chantier informe les différents usagers que la fermeture du tronçon de la route cantonale RC 638, compris entre le panneau de localité de Les Cullayes et le giratoire au centre du village, sera prolongée au 31 juillet 2024.

Des difficultés de connexions des conduites principales d'eau et la météo sont notamment à l'origine du report de cette date.

Coupes de bois

La Municipalité vous informe que le Groupement forestier Broye Jorat effectue ces jours, une importante coupe de bois en dessus de la déchetterie de Servion (direction Les Cullayes) en raison d'une zone de forêt minée par le bostryche.

La Municipalité



**Des nouvelles du Conseil communal
de Servion**

Dans sa séance du 24 juin 2024, le Conseil communal a examiné plusieurs préavis municipaux.

Après avoir entendu le rapport de la Commission de gestion, le Conseil a accepté le préavis n° 04-2024, concernant les comptes ainsi que le rapport de gestion 2023.

Après avoir entendu les rapports des commissions des routes et des finances, le Conseil a accepté le préavis n° 05-2024, concernant l'octroi d'un crédit de construction extrabudgétaire pour la construction d'un cheminement piétonnier en sortie de village, le long de la route de Mollie-Margot et le chemin des 3 Communes à Les Cullayes.

Le Conseil a accepté deux préavis concernant la gestion de l'eau dans la commune après avoir entendu les rapports des commissions ad hoc et des finances, il s'agit :

Du préavis n° 06-2024 concernant l'octroi d'un crédit de construction extrabudgétaire pour la lutte contre les eaux claires parasites dans le réseau d'eaux usées par le remplacement de chambres doubles, en créant deux chambres séparées, dans les secteurs des Planches, en Rutty et Praz la Vellaz à Servion et le chemisage du collecteur principal entre le chemin du Moléson et la STEP de Servion, ainsi que du préavis n° 07-2024, concernant l'octroi d'un crédit de construction extrabudgétaire pour la lutte contre les inondations à la STEP de Servion, par la mise en place d'un collecteur d'eaux claires et de caniveaux.

Après avoir enregistré deux démissions (M. D. Weisser et Mme R. Ribet), la Présidente a assermenté un nouveau Conseiller communal en la personne de M. Raymond Müller.

De plus, différentes élections à des commissions et les élections statutaires du Bureau du Conseil (scrutateur·rice·s titulaires et suppléant·e·s, vice-président et présidente) ont eu lieu, par acclamation.

Le Conseil a pris acte de la démission de la secrétaire du Conseil Mme Philippa King Rojo et donné décharge au Bureau afin de rechercher une personne à l'extérieur du Conseil, personne ne s'étant porté candidat.

Les conseillères et conseillers ont été informé·e·s des nouvelles des associations intercommunales et la Municipalité a donné différentes informations sur l'actualité de notre commune.

Vous pouvez retrouver tous les documents sur le site internet de la Commune au chapitre du Conseil communal.

Par ailleurs, en marge de cette séance du Conseil, les membres ont pu découvrir le nouveau véhicule électrique de voirie, que peut-être, vous avez déjà vu circuler, silencieusement, dans les rues de nos villages.

Prochaine séance : le 7 octobre 2024 à 19h30, Salle communale de Les Cullayes.

Les séances sont ouvertes aux habitant·e·s qui sont les bienvenu·e·s et qui doivent simplement s'annoncer au Bureau du Conseil communal à leur arrivée.

Christine Mueller
Présidente du Conseil communal de Servion